



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :
13

Séance du 10 avril 2024

Objet

Budget SAAD GIR 5 et 6

Approbation du
compte administratif 2023

L'an deux mil vingt quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Lanson, Torlay, Abi Fadel, Denigot, Brault, Maës, Salitra, Motte-Tchernia et Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :
Madame Fouchet qui donne pouvoir à Mme Lanson
Monsieur Lemonnier qui donne pouvoir à Mme Gautier

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :
Madame Porcher

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice	13
-------------	----

Présents	9
----------	---

Votants	11
---------	----

Vote

Pour	11
------	----

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

BUDGET SAAD GIR 5 ET 6

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

En vertu de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration élit Madame Lanson, Vice-Présidente déléguée, pour présenter en vote le compte administratif du Président après qu'il en eut été débattu, étant précisé que le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE le compte administratif 2023 du SAAD GIR 5 et 6 qui se présente comme suit :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice hors report	Résultats antérieurs	Résultat de clôture
Section d'exploitation	292 960,62 €	268 934,05 €	- 22 531,06 €	- 1 495,51 €	- 24 026,57€
Section d'investissement	0 €	12 576,04 €	+ 6,00 €	+ 12 455,60 €	+ 12 576,04 €

Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne

